



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

17



146^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
المنامة، البحرين
MANAMA, BAHREÏN
11-15 MARS 2023 - ١٠-١١ مارس ٢٠٢٣

146^e Assemblée de l'UIP

Manama (11-15 mars 2023)

Débat général sur le thème :
Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés
inclusives : combattre l'intolérance

ALLOCUTION

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ADAMA BICTOGO
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE**

Excellence Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Représentants du Royaume de Bahreïn ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil de la Choura du Royaume de Bahreïn ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlement ;

Monsieur le Secrétaire général de l'UIP ;

Chers Parlementaires

Honorables invités,

Je voudrais à l'entame de mon propos, exprimer notre profonde gratitude et nos vifs remerciements à Monsieur le Président du Conseil des Représentants du Royaume de Bahreïn et à Monsieur le Président du Conseil de la Choura du Royaume de Bahreïn, pour l'accueil convivial qu'il leur a plu de nous réserver.

J'associe à ces remerciements, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Interparlementaire à qui j'adresse mes sincères félicitations pour la parfaite organisation de ces assises.

Chers parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Le thème général de Cette 146ème Assemblée : « **Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives : combattre l'intolérance** », nous donne l'agréable occasion de traiter ensemble des problématiques de notre société.

Coexistence pacifique et intolérance, des vocables qui raisonnent fortement dans l'esprit de chacun au vu de leur pertinence dans un monde

Où des discours de haine ne font que s'intensifier envers les minorités, et accentuer la division ;

Où ~~les libertés religieuses sont restreintes face au~~ racisme, la xénophobie et l'intolérance conduisent inéluctablement à une restriction des libertés religieuses.

⤵

Distingués invités,

Les nombreux conflits qui engendrent d'innombrables victimes trouvent parfois leur source dans l'intolérance qui se manifeste par la volonté des uns d'imposer leur vision, leur religion, leurs idées ou leur manière de vivre tout en rejetant les autres.

Les discours de haine et l'intolérance, sonnent comme un appel pressant à l'endroit des Parlementaires, pour des actions concertées en vue de promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives.

Je suis heureux de constater que l'UIP, notre organisation commune, ne soit pas restée muette face à cette situation. Bien au contraire, elle s'est toujours insurgée contre toutes formes de discrimination, d'exclusion et de haine.

Mesdames et Messieurs,

La société inclusive, nous pouvons et nous devons la bâtir ensemble, Parlements. Notre engagement dans ce sens doit être soutenu par des initiatives au niveau de nos législations nationales au travers de lois incriminant toutes les formes de discrimination, d'exclusion, de propension de la haine et d'incitation à la violence.

Le sens de la responsabilité nous le connaissons, il faut nous l'appliquer.

Outre ces initiatives de criminalisation de l'intolérance, des mesures correctives en faveur des couches les plus défavorisées ou vulnérables (Femmes, Jeunes et Handicapés) doivent être prises.

Distingués invités, chers parlementaires,

Dans mon pays la Côte d'Ivoire, le Président Félix Houphouët Boigny, premier Président de la République avait fait de la culture de la paix et de la tolérance religieuse une réalité, à travers sa célèbre citation « La paix ce n'est un Vain mot, c'est Un Comportement »

En effet, La Côte d'Ivoire est un pays d'accueil, de tolérance et d'hospitalité avec 53 ethnies, plusieurs religions et 26% d'étrangers qui vivent en parfaite intelligence.

Nonobstant ce beau tableau, mon pays a connu une décennie difficile d'incompréhension, d'intolérance, de discrimination et vécu une affreuse crise post-électorale qui a engendré des morts.

Cependant, grâce au leadership éclairé du Président Alassane Ouattara, Président de la République, et à la résilience des populations qui se sont engagées résolument sur le chemin de la paix et du pardon, la Côte d'Ivoire s'en est remise.

Mesdames et Messieurs,

Pour montrer notre volonté de ne plus jamais revivre les situations difficiles que nous avons connues, le Constituant ivoirien de 2016 a fait de la tolérance un principe fondamental de gouvernance, traduit à L'article 4 de la Constitution qui dispose que: « *tous les ivoiriens naissent et demeurent libres et égaux en .Droit.*

Nul ne peut être privilégié ou discriminé en raison de sa race, de son sexe, de son ethnie, de son clan, de sa tribu, de sa couleur de peau, de sa région, de son origine sociale, de sa religion, de sa croyance, de son opinion, de sa fortune, de sa différence de culture ou de langue, de sa situation sociale ou de son état physique ou mental»

Dans cette dynamique, le Parlement a adopté un nouveau code pénal dont les dispositions des articles 226 et 231 cristallisent cette vision. Outre la criminalisation de l'intolérance et de la discrimination, la Côte d'Ivoire notre pays soutient et encourage toutes les initiatives religieuses visant le rapprochement des différentes religions à travers le Forum des confessions religieuses où se côtoient chrétiens, musulmans et autres religions en bonne intelligence pour prévenir et anticiper la survenue de crises.

Chers Parlementaires, Mesdames et messieurs,

La promotion de la coexistence pacifique et des sociétés inclusives exigent de nos Etats la promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit.

Pour y arriver, plusieurs actions devront être mises en œuvre notamment :

- L'éducation gratuite et obligatoire pour tous ;
- L'autonomisation de la femme et son inclusion dans toutes les sphères de décision conformément à la résolution 1325 de l'ONU.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique de l'ouest et plus particulièrement la région du Sahel subit de plein fouet les affres du Terrorisme, qui est la manifestation de l'intolérance.

C'est pour moi le lieu d'appeler à un engagement sincère et concret de la Communauté internationale à l'effet d'aider le sahel à venir à bout de ce fléau.

Chers collègues, distingués parlementaires,

Au moment de conclure mon propos, je formule le vœu que cette 146^e Assemblée de l'UIP mobilise l'ensemble de nos Institutions à une mutualisation de nos efforts pour parer à la montée de l'exclusion, au refus du repli sur soi et la promotion des sociétés tolérantes et inclusives.

J'en appelle donc à l'Adoption d'une Résolution dite « **L'APPEL DE BAHREIN** » invitant les Etats membres de l'UIP à criminaliser l'INTOLERANCE sous toutes ses formes.

Je vous remercie !